



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

Laon, le 20 octobre 2015

Communiqué de presse

Opération sécurité routière « comportement de l'usager et équipement du véhicule »

le mercredi 21 octobre 2015

à partir de 17h30, **Place de la Mairie à Samoussy**, en bordure de la D977.
en présence de M. BONAMIGO, sous-préfet, directeur de cabinet,

Les vacances de la Toussaint, traditionnellement marquées par d'importants flux de circulation, constituent une période particulièrement sensible en matière d'insécurité routière. De plus, la période automnale propice aux brusques changements climatiques, où se mêlent pluie et brouillard alors que la luminosité journalière décroît, nécessite d'adapter sa conduite aux conditions météorologiques.

La plus grande fermeté sera donc maintenue afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route. Pendant toute la durée des vacances scolaires, des contrôles seront effectués sur l'ensemble des routes du département : chaque conducteur doit être conscient de sa responsabilité et des risques qu'il prend pour lui et qu'il fait courir aux autres.

A ce titre, nous vous informons qu'une opération de contrôle sera menée demain,

mercredi 21 octobre 2015, à partir de 17h30

en présence de M. BONAMIGO, sous-préfet, directeur de cabinet,

Place de la Mairie à Samoussy, en bordure de la D977.

MERCI D'OBSERVER LA PLUS STRICTE CONFIDENTIALITE SUR CES OPERATIONS JUSQU'A LEUR ACHEVEMENT.

L'EDSR s'attellera cette fois à lutter contre l'utilisation de distracteurs au volant, les dépassements dangereux, le non-respect des distances de sécurité ou les vitesses inadaptées et vérifiera également l'éclairage des véhicules et l'état des pneumatiques.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet_02